

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 Mai 2013

Sous la présidence de Mr PIZOT Roger, Maire.

Présents : CURINIER Erick - RENUCCI Thierry - POLASTRO Maryse - IZQUIERDO Françoise (Adjoints)
BUCHAUT Romain - ROUANET Christian - BELOTTI Michel - BENLAKHLEF Omar - CHARRASSE
Véronique - VANPARYS Odette - SALIGNAC Elisabeth

Mme GOMEZ Jacqueline donne pouvoir à Mme POLASTRO Maryse

Madame VANPARYS Odette est élue secrétaire de séance

A l'ouverture de la séance, Monsieur PIZOT Roger, Maire, donne lecture du compte rendu de la séance précédente : **APPROUVE** à l'unanimité.

1. Admission créances en non valeur sur le Budget Communal et Budget Eau et Assainissement.

Après avoir pris connaissance de la proposition de M. le Trésorier sur la liste de présentation en non valeur des titres de la Commune sur le Budget Communal et sur le Budget de l'eau et de l'Assainissement, à l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil

- **DECIDE** de statuer sur l'admission en non valeur des titres de recettes comme suit :
 - Sur le Budget Communal : Exercice 2012 pour un montant total de 56.64 €.
 - Sur le Budget Eau et Assainissement : Exercices 2009, 2010 et 2013 pour un montant total de 198.85€.
- **DIT Que** les crédits sont inscrits au Budget Communal et au Budget de l'Eau et l'Assainissement 2013 à l'article 6541 « créances en non valeur ».

2. Décision modificative de crédits sur Budget Communal (Cession d'immobilisation)

Pour régulariser l'inscription budgétaire sur le budget 2013 relative à une cession d'immobilisation, (imputation erronée au compte 775 du budget), à l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil

- **DECIDE** un virement de crédit de 1 416.00 € pour régulariser l'écriture budgétaire de la cession d'immobilisation comme suit :
 - Section Fonctionnement :
 - Recette : 775 « Produits de cession d'immobilisation » - 1 416.00 €
 - Recette : 7351 « Produits Taxe sur l'électricité » + 1 416.00 €
 - Section investissement :
 - Recettes : 024 « Produits de Cessions » + 1 416.00 €
 - Dépenses : 21538 « Autres réseaux » + 1 416.00 €

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.